

SEANCE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2015

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 1^{er} juillet 2015
2. Attribution marché gaz
3. Décision modification n° 1 du budget primitif 2015

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Bruno KIENNERT, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF

**Membres excusés : Anny RIEGEL-SUR, procuration à Denis SCHULTZ
Fabienne TUSSING, procuration à Jean-Paul BRUGGER
Martine WALTER, procuration à Maurice WEIBEL
Jean-François MAILLOT
Stéphanie BOEHRER-KINTZ
Nathalie JACQUEMIN
Amandine FAUVET**

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Approbation du compte-rendu du 1^{er} juillet 2015

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Attribution marché gaz

Le Maire informe les conseillers que trois fournisseurs ont répondu à la consultation : ES/Énergie Strasbourg, Total et Eni.

Le Maire distribue aux conseillers le tableau des consommations et les offres des fournisseurs.

Offres en T.T.C. :

ES/Énergie Strasbourg :	10 591,03 €
Total :	10 355,32 €
Eni :	10 393,79 €

Au vu de l'analyse technique et financière, le Conseil Municipal après en avoir délibéré attribue le marché à ES/Énergie Strasbourg 37, rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG et autorise le maire à signer le contrat et tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Décision modification n° 1 du budget primitif 2015

Le Maire fait part d'un besoin de financement au chapitre 20 et propose la décision modificative suivante :

Section d'investissements :

Crédits ouverts

<u>Dépenses :</u>		BP+DM
- article 21318 autres bâtiments publics	- 3 000 €	74 000,00 €
- article 2031 frais d'études	+ 3 000 €	4 000,00 €

Adopté à l'unanimité

Le conseil municipal est clos à 19h40.